Maison
de l'urbanisme
Lorraine
Ardenne

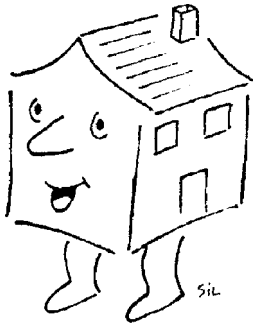

2003/20

Bulletin de Liaison

Editorial

Notre dernier bulletin de liaison ouvrait le dossier de la construction de nouvelles habitations dans les villages. En effet, ce thème semble être de plus en plus souvent l'objet de préoccupations de la part des Administrations mais aussi de la population qui souhaite que la qualité du cadre dans lequel elle vit soit préservée.

Ce dossier était plus particulièrement consacré aux motivations qui justifient ce souci d'intégration du bâti dans son paysage et son environnement, tant local que régional.
Quatre objectifs d'intégration étaient ainsi évoqués :

- le maintien de la diversité agro-géographique
- le maintien de l'homogénéité des ensembles
- la préservation des qualités paysagères
- le maintien et la prolongation de la diversité des espaces-rues.

Après « Pourquoi intégrer ? », nous abordons aujourd'hui la question du « Comment s'intégrer ? » en rappelant les grands principes d'intégration et en les illustrant par quelques exemples lorrains et ardennais.

L'espace disponible ne nous permet évidemment pas de traiter le sujet en profondeur. Nous vous renvoyons pour cela à la littérature spécialisée et vous rappelons que la Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne est à votre disposition pour répondre à des questions éventuelles sur ce thème.
Bonne lecture.

Danièle Antoine
Administrateur-délégué

La maison dans son environnement : Comment s'intégrer ?

Un peu de théorie ...

Comment **implanter la maison sur son terrain** de manière à ce qu'elle s'inscrive dans la continuité de la rue et des maisons existantes ?

… un peu d'observation et de bon sens suffisent généralement pour trouver la (ou les) implantation(s) qui conviennent le mieux.

Que ce soit en Lorraine (où le tissu bâti est assez serré et les maisons souvent mitoyennes) ou en Ardenne (où les habitations sont plus isolées les unes des autres), les maisons sont implantées **en fonction des limites parcellaires.**

Sommaire :

Editorial 1

La maison dans son environnement : comment s'intégrer ? 1-4

rue des Potiers, 304
B-6717 ATTERT
Tél : 063 / 23 04 98
Fax : 063 / 23 04 99
maisonurbanisme-lorraineardenne@frw.be

L'application de ce principe aux nouvelles constructions garantit leur bonne inscription dans la rue. L'implantation sera ensuite précisée en fonction de **la position des maisons voisines**. Elle sera enfin complétée par **une bonne gestion des devant-de-portes ou cours ouvertes.**

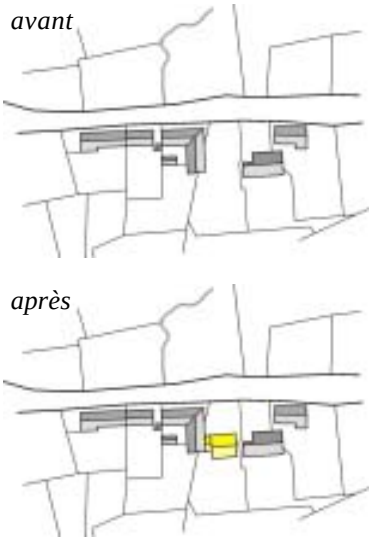

Une implantation qui comble un vide dans la rue, dans le prolongement d'un front de bâtisse existant

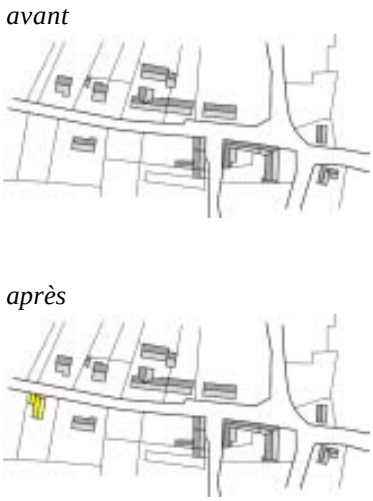

Une implantation perpendiculaire qui marque l'entrée du village traditionnel

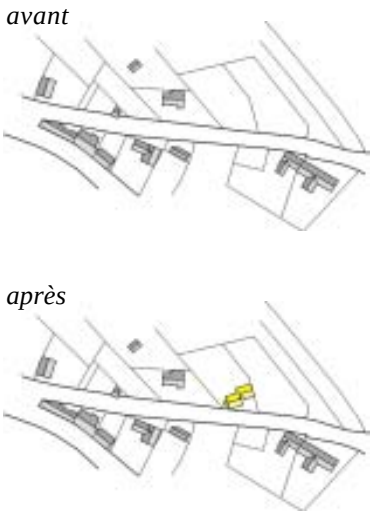

Une implantation oblique qui reprend l'oblicité des maisons situées en face de la rue

Comment prendre en compte **le relief du terrain** pour une bonne intégration ?

… en privilégiant une relation la plus directe possible de la façade à rue avec le niveau de la voirie tout en suivant le profil du terrain naturel pour les autres façades.

Terrain ascendant

Terrain descendant

Terrain plat

Quel gabarit adopter pour que **le volume de la maison** corresponde au volume moyen des habitations existantes ?

… en évaluant les hauteurs de corniche, les pentes de toiture et les proportions moyennes des maisons du village.

Quelques repères …

En Lorraine, les maisons ont généralement deux niveaux sous corniche; les toitures présentent des pentes de 33 à 38° et sont recoupées par des croupettes; les proportions entre façade et pignon sont dans un rapport de 1,1 à 2.

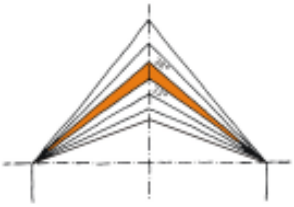

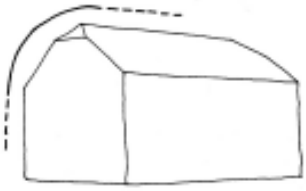

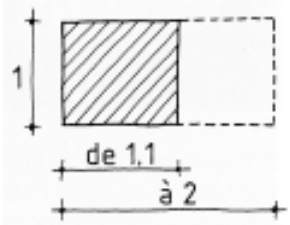

En Ardenne, les maisons ont un à deux niveaux sous corniche selon leur époque de construction ; les pentes de toiture varient de 20 à 35°; le rapport entre façade et pignon est de 1 à 1,5.

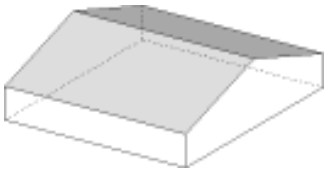

La maison étalée :
- *un niveau*
- *pente de toiture : 20°- 25°*
- *18ème siècle*

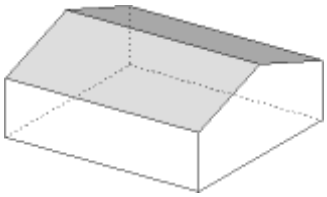

La maison amplifiée :
- *un niveau et demi*
- *pente de toiture : 25°- 30°*
- *19ème siècle*

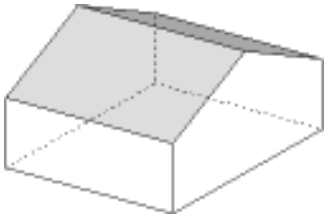

La maison amplifiée :
- *deux niveaux*
- *pente de toiture : 30°- 35°*
- *fin 19ème siècle, début 20ème*

Ces repères sont bien entendu à adapter en fonction de la sous-région (par exemple, dans le sud-ouest de la Lorraine, les pentes de toit sont plus faibles), de l'époque de construction des habitations existantes et de l'évolution du village (en Ardenne, certains villages ne comportent plus le modèle traditionnel de base de la maison étalée à un niveau).

Comment choisir **les matériaux adéquats** pour que la maison ne soit pas « un coup de poing » dans le paysage ?

… en utilisant les matériaux localement présents sur les maisons traditionnelles du village ou en adoptant des matériaux de substitution dont le format, la teinte et la texture se rapprochent le plus possible de ces matériaux traditionnels.

C'est ainsi qu'en Lorraine, l'enduit coloré sera privilégié mais l'utilisation d'un bloc de béton de grand format et de texture lisse avec joint de même teinte conviendra également dans la plupart des cas.

En Ardenne, la pierre naturelle de schiste ou de grès peut convenir dans les villages qui présentent cette pierre en parement apparent (à condition de bien choisir le même type de pierre que celle utilisée dans le village) ; l'enduit blanc (et non coloré) peut être utilisé dans beaucoup de villages.

L'emploi d'un bloc ou d'une brique de béton de teinte blanche également. Le bloc coloré est également acceptable mais son choix est beaucoup plus délicat qu'en Lorraine car il devra ici se rapprocher le plus possible des teintes changeantes et non uniformes de la pierre locale. L'établissement d'une palette de matériaux peut faciliter le choix. Le bois peut également trouver sa place.

Une implantation judicieuse, un bon ancrage dans le terrain, un volume adéquat et des matériaux issus de la palette chromatique du village : c'est 95 % d'intégration garantie … le reste est affaire de goût et de détails architecturaux plus que d'enjeu urbanistique.

Quelques exemples d'intégration en Lorraine et en Ardenne

Une implantation à l'angle de deux rues à Laiche (Florenville)

Une intégration au terrain descendant à Metzert (Attert)

Une intégration au terrain ascendant à Guelf (Messancy)

Une implantation perpendiculaire qui rythme la rue à Heinstert (Attert)

Un volume et des matériaux adaptés dans un village ardennais

Un bloc de béton dont la teinte est adaptée aux maçonneries de pierre voisines à Libin

Un gabarit et des proportions justes à Anlier (Habay)

Proximité de la rue, volume simple et enduit à Breuvanne (Tintigny)

Respect du gabarit et alignement des toitures à Fratin (Etalle)

Un petit groupe de maisons qui amorce la création d'un nouvel espace-rue à Tontelange (Attert)

Et l'architecture contemporaine dans tout ça ?

Rien n'empêche de concevoir une habitation qui s'intègre dans son environnement tout en adoptant un programme architectural contemporain et moderne … nous y reviendrons dans un prochain bulletin de liaison !

Idées, suggestions, informations... Nos colonnes vous sont ouvertes N'hésitez pas à nous contacter :

Danièle Antoine
rue des Potiers, 304
B-6717 ATTERT
Tél : 063 / 23 04 98
Fax : 063 / 23 04 99
maisonurbanisme-lorraineardenne@frw.be